

Ne vous découragez pas.

En ce 33^{ème} dimanche qui est l'avant dernier de l'année liturgique, Jésus nous sensibilise à la fin des temps. Nous n'en connaissons ni le jour ni l'heure. Mais nous ne devons pas nous désespérer ni décourager, car aucun mal ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu. Quand tout va mal, Jésus est toujours là au cœur de nos vies.

C'est avec ces mêmes mots d'espérance et de courage que nos pères Evêques réunis à Lourdes nous invitent à vivre les réalités de la pédocriminalité qui secouent actuellement l'Eglise à l'image des catastrophes naturelles décrites par Jésus dans l'évangile de Marc. Un mois après la publication du rapport Sauvé dénonçant un grand nombre d'agressions sexuelles commises au sein de l'Eglise catholique, les évêques se sont réunis à Lourdes. L'occasion pour eux de dévoiler les mesures qu'ils vont prendre afin de lutter contre la pédocriminalité dans l'Eglise. Le président de la conférence des Evêques de France, Éric de Moulins-Beaufort, a tout d'abord rappelé la décision prise de « reconnaître la responsabilité institutionnelle de l'Eglise » dans les violences sexuelles subies par des centaines de milliers de mineurs au sein de l'Eglise catholique et la « dimension systémique » de ces crimes. Il a ensuite annoncé la constitution de groupes de travail « pilotés par une personne laïque » et chargés de rendre compte de leurs travaux « en amont des assemblées plénières ». Le président de la Conférence des Evêques de France a en outre adressé un appel au pape afin de les aider « en envoyant quelqu'un de confiance » pour examiner la manière dont l'Eglise a traité les victimes et leurs agresseurs. Les évêques ont rendu leurs conclusions pour lutter contre la pédocriminalité dans l'Eglise et accompagner les victimes. En particulier un fond financier de réparation se constitue : la Conférence des Evêques et les diocèses vendront des biens mobiliers ; il est envisagé également de faire un emprunt. Cette instance de réparation, instance nationale indépendante, sera constituée et dirigées par Marie Derain de Vaucresson, juriste et ancienne défenseur des enfants. Portons tout cela dans notre prière.

Père Jean-Pierre Toumaou